

Le cimetière de la Chauvinière

Les bombardements des 16 et 23 septembre 1943

un(e)
lieu date
histoire

Histoire et mémoires n°7

Lieu de mémoire, d'hommage et de recueillement, le cimetière de la Chauvinière est un cimetière particulier à Nantes puisqu'il est le seul cimetière à comporter uniquement des sépultures des victimes de guerres, civiles et militaires.

■ ■ ■ AUJOURD'HUI

C'est ici que chaque année le 16 septembre se déroule la cérémonie en hommage aux victimes des bombardements de septembre 1943 dont nous commémorons cette année le 80^e anniversaire. Tout au long de l'année, la Ville de Nantes en lien avec les associations mémorielles y organise des cérémonies de commémorations : en octobre en hommage aux 50 otages, en avril à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et à la Toussaint. C'est aussi au sein du cimetière de la Chauvinière que se tiennent les cérémonies en souvenir des génocides des Arméniens et des Tutsi.

En 2013, en amont des cérémonies du 70^e anniversaire des bombardements un important travail de rénovation a été conduit par le service des espaces verts de la Ville de Nantes. Ainsi, toutes les croix et stèles ont été refaites à l'identique, de nouvelles plaques d'identification ont remplacé celles qui étaient endommagées et l'ensemble du terrain jusqu'ici sablonneux a été engazonné.

■ ■ ■ HIER

Suite à la création de deux nouvelles paroisses au nord de la ville : Notre-Dame-de-Lourdes (1926) et Sainte-Thérèse (1933), la question de l'ouverture d'un cimetière se pose rapidement, celui de Miséricorde ne peut suffire à l'extension du quartier. En février 1936, l'acquisition de la propriété de la Gaudinière est votée par le conseil municipal et les travaux d'aménagement sont tout juste achevés au début de la guerre. À l'automne 1941, les autorités d'occupation prévoient d'y regrouper plus de 500 corps de soldats allemands inhumés jusqu'ici dans les régions limitrophes. Un nouveau cimetière de quartier doit à nouveau être envisagé. En juin 1942, la commission des cimetières ne voit qu'une solution : changer l'affectation d'un terrain situé route de la Chauvinière, acheté en juillet 1939 pour l'installation d'un groupe scolaire et y aménager un cimetière.

LES BOMBARDEMENTS

Les 16 et 23 septembre 1943, plus de 2 500 bombes larguées par les avions de l'US Air Force tombent sur la ville. On dénombre plus de 1 400 morts, 2 500 blessés, 700 immeubles totalement détruits, 1 300 irréparables et 2 000 à restaurer. Le bombardement du jeudi 16 septembre, un après-midi, veille de rentrée des classes, est le plus meurtrier. Les corps dégagés des décombres par les équipes de la Défense passive sont regroupés au musée des Beaux-Arts pour identification. Des obsèques collectives sont organisées dès le dimanche 19 septembre à la cathédrale, dans neuf églises nantaises et au temple protestant.



À l'occasion de la Toussaint 1944, les cimetières nantais sont pavoisés des drapeaux français et alliés. En septembre 1944, le préfet et le maire avaient déposé une couronne de fleurs au pied du mât central.



Le monument aux déportés, internés, résistants et patriotes morts sans sépulture est inauguré par le maire de Nantes Henry Orrion le dimanche 28 avril 1963, à l'occasion du 18^e anniversaire de la libération des camps, institué depuis 1954 : journée nationale du souvenir de la Déportation. Réalisé par le sculpteur Raffig Tullou, d'après un projet de Jean Friésé, ce monument composé d'une plaque et d'un bloc de granit est l'aboutissement d'un projet initié dès 1948 par les associations de déportés. Une niche accueille l'urne contenant les sachets de terre des sept camps de déportation (Auschwitz, Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Neuengamme, Oranienburg et Ravensbrück).

Au lendemain des bombardements du 16 septembre 1943, la Ville doit dans l'urgence trouver une solution pour l'inhumation des nombreuses victimes. Disponible, le terrain de la Chauvinière est tout désigné et seules les familles disposant de concessions sont autorisées à y organiser des obsèques particulières.

Un plan du cimetière est alors dessiné avec des tranchées d'environ 30 mètres de longueur, 2 mètres de largeur et 1m60 de profondeur pouvant accueillir 33 cercueils à une distance de 20 cm les uns des autres. Ces tranchées ont été creusées en partie par les équipes des Chantiers de la Jeunesse de la section de Tours envoyées à Nantes dès le 17 septembre. Au vu de l'urgence, les déblais ne pouvant être évacués, une distance de 4 mètres entre les tranchées est laissée.

Tous les jours, sauf le dimanche, le curé de Notre-Dame-de-Lourdes procède à la bénédiction des corps avant leur inhumation et cela jusqu'au début du mois d'octobre 1943.

À la Libération, le cimetière de la Chauvinière est désigné cimetière des victimes de guerre : militaires, FFI et civils morts suite à des faits de guerre seront les seuls à pouvoir y être inhumés. Dans un souci d'ensemble, croix et stèles identiques ont été réalisées. Suite aux obsèques solennelles organisées au cours de l'été 1945, les corps de 12 des 50 otages exécutés le 22 octobre 1941 et de 21 résistants fusillés à l'issue des deux procès de l'année 1943 rejoignent le carré des fusillés. Des carrés réservés aux militaires morts au cours des guerres d'Indochine et d'Algérie y seront également aménagés de part et d'autre des allées centrales.

■ ■ ■ DEMAIN

Alors que les derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale sont de moins en moins nombreux, le mode de transmission des mémoires est à renouveler pour que les valeurs de liberté, de résistance puissent toujours s'incarner et répondre aux dérives négationnistes et totalitaires.

Aussi, historiens, professeurs et associations accompagnés par les collectivités se mobilisent pour que les jeunes générations découvrent et approfondissent leurs connaissances sur ce douloureux volet de notre histoire. Des initiatives pédagogiques telles que la participation à des projets mêlant histoire et mémoires sont essentielles comme par exemple le concours national de la Résistance et de la Déportation.



ALL NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes